

Soumis aux accords internationaux

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
- Service d'achat/Entité adjudicatrice
Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, Etablissement de soins aigus de Rennaz
- Service organisateur/Entité organisatrice
Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, Grand-Rue 91, 1844 Villeneuve, Suisse, Fax.: 021 965 62 29,
E-mail: selectionhrc@hopitalrivierachablais.ch
- 1.2 Les demandes de participation au marché sont à envoyer à l'adresse suivante
Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, Grand-Rue 91, 1844 Villeneuve, Suisse
- 1.4 Délai pour le dépôt de la demande de participation au marché
Date: 04.05.2010 - Heure: 17:00
- 1.5 Type de concours: Concours de projets
- 1.6 Genre de pouvoir adjudicateur:
Autres collectivités assumant des tâches cantonales
- 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure sélective
2. Objet du concours
- 2.1 Genre de prestations de concours: autres
- 2.2 Titre du projet du concours: Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais
Etablissement de soins aigus de Rennaz
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics
CPV: 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- 2.5 Description du projet
L'objet du concours est le projet d'établissement de soins aigus et d'urgences de 300 lits appelé à desservir un bassin de population de quelque 170'000 personnes. Le programme des locaux se concrétisera sur quelque 47'000 m² de plancher.
- 2.6 Lieu de réalisation: Rennaz
- 2.7 Marché divisé en lots? : Non
- 2.9 Des projets partiels sont-ils admis? Non
- 2.10 Délai de réalisation: 60 mois depuis la signature du contrat
3. Conditions
- 3.7 Critères d'aptitude: conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8 Justificatifs requis: conformément aux justificatifs requis dans le dossier
- 3.9 Critères d'appréciation des projets
conformément aux critères cités dans les documents
- 3.10 Conditions pour l'obtention des documents de participation
L'inscription pour l'obtention des documents de participation est possible jusqu'au: 03.05.2010
Prix: aucuns
- 3.12 Date prévue pour la confirmation des participants sélectionnés
26.05.2010
- 3.13 Délai prévu pour le dépôt des offres: 08.10.2010
- 3.14 Langues acceptées pour les demandes de participation au marché
Français
- 3.16 Obtention des documents de participation pour la phase de sélection
sous www.simap.ch
Langue des documents de participation: Français
Autres informations pour l'obtention des documents de participation:
sans indications

4. Autres informations

- 4.1 Noms des membres et des suppléants du jury, ainsi que des éventuels experts
- Jury:
Présidence: M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, canton de Vaud, Lausanne, Président; M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien Conseiller d'Etat du Canton du Valais, St-Maurice, Vice président
- Membres non professionnels: M. Jean-François Brunet, Hôpital Riviera, Vevey; M. Marc-Etienne Diserens, Conseil d'Etablissement, Savigny; M. Yves Fontannaz, Syndic de Rennaz; D^r Raymond Pernet, Réseau Santé Valais, Sion; M. Francis-Luc Perret, Ingénieur, EPFL, Ecublens; Dresse Helena Slama, Hôpital du Chablais, Aigle.
- Membres professionnels: M^{me} Catherine Borghini, Architecte, CHUV, Lausanne; M^{me} Stéphanie Cantalou, Architecte cantonale, Lausanne; M. Olivier Galletti, Architecte cantonal, Sion; M^{me} Silvia Gmür, Architecte, Bâle; M. Patrick Heissat, Ingénieur, Bordeaux; M^{me} Marie Peillod, Architecte SSP, Lausanne; M. Jacques Richter, Architecte Lausanne; M. Bernard Z'Graggen, Ingénieur SSP, Sion.
- Membres suppléants: M. Théo Imhof, Architecte, Sion; M. Pierre Gerster, Architecte, Ecublens; M. Pierre Horner, Hôpital Riviera, Vevey
- Spécialistes-conseils:
Trajectoire du patient: D^r Pierre Vogt, Cardiologue, Lausanne; M^{me} Danielle Bouchard, CHUV, Lausanne; D^r Alexandre Gnägi, RSV, Sion; M. Pierre-François Regamey, CHUV, Lausanne; D^r Pierre Rosset, Chirurgien, Lausanne; D^r Nicolas Troillet, RSV, Sion.
- Architecture, urbanisme, transports et développement durable:
M. Bassel Farra, Urbaniste, Lausanne; M. Luc Bérard, Ingénieur, Chapelle-sur-Moudon; M. Raoul Christe, Architecte, Lausanne; D^r Heinz Kronig, Ingénieur, Zermatt; M. Pasquale Novellino, Ingénieur, Lausanne; M. Vincent Pélissier, Ingénieur, Ecublens; M. Yves Roulet, Ingénieur, Lausanne; D^r Philippe Theytaz, FVH, Lausanne; M. Christophe Vachey, Ingénieur biomédical, CAIB HUG, Genève.
- Coûts d'investissement et d'exploitation: M. Walter Gubser, Architecte, Bussigny-près-Lausanne; M. André Allmendinger, eHnv, Yverdon; M. Pierre Cagna, Architecte, Sion; M. Vincent Castagna, RSV, Sion; M. Olivier Girardin, Consultant, Borex; M. Olivier Linder, NHP, Neuchâtel; M. Daniel Walch, GHOL, Nyon;
- Logistique, technique et sécurité: M. Pierre Kündig, sécurité, CHUV, Lausanne; M. Jacques Burdet, Hôpital Riviera, Vevey; M. Xavier Catin, RSV Sion; M. Christophe Habisreutinger, Logistique eHnv, Yverdon; M. Roland Manz, consultant, Lutry; M. Paul Rime, Hôpital du Chablais, Aigle; M. Jean-Pierre Tercier, Planificateur, Sommentier.
- 4.2 La décision du jury a-t-elle force obligatoire?: Non
- 4.4 Droit à une indemnité?: Oui
Montant: 80'000.00